



**Avis du contenu du calendrier des séances du conseil d'agglomération pour
l'année 2022**

Conseil d'agglomération de Longueuil

1. Lors de sa séance tenue le 25 novembre 2021, le conseil d'agglomération a établi le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2022, à compter de 16 h, aux jours suivants :

20 janvier, 17 février, 24 mars, 21 avril, 19 mai, 16 juin, 7 juillet, 25 août, 22 septembre, 20 octobre, 17 novembre et 8 décembre.

Ces séances seront tenues à la salle du conseil de l'hôtel de Ville, 4250 Chemin de la Savane, Longueuil.

Longueuil, le 7 décembre 2020
Carole Leroux, avocate
Assistante-greffière de la Ville